

EAU LIBRE 2013

REGLEMENT :

Les nageurs titulaires d'une licence FFN, FF Triathlon ou FF Handisport valident pour la saison sportive 2012 – 2013 pourront participer aux épreuves de la Coupe de France de Natation en eau Libre.

Les nageurs non titulaires d'une licence pourront nager les épreuves de 500 et 1 000 mètres à condition de présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique de la Natation en Eau Libre en compétition.

Un nageur ne pourra nager qu'une seule fois par jour et marquera des points uniquement sur les épreuves de la Coupe de France de Natation en Eau libre 2013, à savoir : 1 500, 3 000, 5 000 et 10 000 mètres.

Un pass'compétition Natation Eau Libre sera organisé le samedi 14 septembre et le dimanche 15 septembre. Merci de spécifier lors de l'inscription que l'enfant s'inscrit au Pass'compétition.

Le port des palmes est interdit.

Le port des combinaisons en néoprène et les combinaisons « Trifonctions » sont interdites. Pour les maillots et combinaisons, les règles FINA seront appliquées.

Les nageurs devront TOUCHER la plaque d'arrivée pour que le temps soit valide.

En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.16.1, les délais de fin de course suivants s'appliquent

10 000 mètres :	3 heures de course
5 000 mètres :	2 heures de course
3 000 mètres :	1 heure et 30 minutes de course
1 500 mètres :	1 heure de course

Les nageurs qui atteignent le temps limite seront avertis par les commissaires de courses. Ils seront arrêtés et sortis de l'eau par les bateaux de la sécurité.

En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.17.1 et 6.17.2 et en accord avec les règlements de la FFN, en cas d'arrêt de la course pour cas de force majeure, et à condition que la distance parcourue par les premiers nageurs (dames et messieurs) soit supérieure ou égale à 1km, un classement sera réalisé et les points attribués en fonction de la distance parcourue.

En cas de force majeure, le juge arbitre ou les organisateurs peuvent décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents.

La sécurité sera assurée par des BEESAN et des BNSSA surveillant le déroulement des épreuves en bateaux, jet ski et paddle board. .